



## Commune de Riddes

### Autorisation de construire

L'administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire

### Projet d'aménagement de protection contre les crues des torrents de Lué et Chablotays à la Tzoumaz

En accord avec le Service cantonal des Routes, Transport et des Cours d'Eau et conformément aux articles 25 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement des cours d'eau du 15 mars 2007, l'administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique le projet d'exécution des mesures de protection contre les crues des torrents de Lué et Chablotays à la Tzoumaz,

- Requérant : administration communale de Riddes
- Maître d'œuvre : commune de Riddes
- Situation : La Tzoumaz, Riddes
- Objet : protection contre les crues
- Auteur du projet : IDEALP SA
- Dossier déposé le : 29.01.2016

Le projet comprend notamment :

#### Torrent de Lué

- Coordonnées : 2'584'590 / 1'109'760 à 2'584'680 / 1'110'170
- Longueur des tronçons : 160 m
- Aménagement du lit
- Aménagement de 2 dépotoirs

#### Torrent de Chablotays

- Coordonnées : 2'584'380 / 1'109'940 à 2'584'460 / 1'110'300
- Longueur des tronçons : 240 m
- Aménagement du lit
- Ouvrage d'entrée sous tuyau



### Demande de défrichement

Est également mise à l'enquête publique, d'entente avec le Service des Forêts et du Paysage, arrondissement du Valais central, en application de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991, de l'art. 9 du règlement forestier du 11 décembre 1985, de la loi cantonale sur les forêts et les dangers naturels du 14 septembre 2011 et de l'art. 23 de l'ordonnance sur la protection de la nature et du paysage du 20 septembre 2000 (OcPN) la demande de défrichement et d'essartage suivante :

- Requéant : Administration communale de Riddes
- Situation: La Tzoumaz, Riddes
- But du défrichement :aménagement de protection contre les crues des torrents de Lué et chablotays
- Surface à défricher: 212 m<sup>2</sup> définitif et 230 m<sup>2</sup> temporaire
- Coordonnées centrales, Lué : 2'584'380 / 1'110'020
- Coordonnées centrales, Chablotays : 2'584'650 / 1'110'150

Le projet (rapport technique, demande de défrichement, servitude forestière, notice d'impact et plans) est déposé au bureau communal de Riddes où il peut être aux heures d'ouvertures habituelles. Les oppositions éventuelles sont à formuler, par courrier recommandé, dans les trente jours qui suivent la présente publication auprès de l'Administration communale.

Riddes, le 29 janvier 2016

L'Administration communale de Riddes